



La Voix de l'Âme

Charte éthique en médiumnité

La médiumnité, ne sert pas à lire l'avenir, mais à le construire.

La médiumnité peut éclairer le consultant sur sa situation passée, actuelle et en devenir afin qu'il puisse en prendre conscience et exercer pleinement son libre-arbitre.

Le médium ne prédit pas un avenir fixe et déterminé à l'avance mais offre parfois des éclairages sur certaines situations, d'éventuels potentiels et possibilités pour le consultant.

Le médium est avant tout un être humain qui offre ses capacités d'écoute et de traduction des plans subtils. Il transmet les informations reçues au plus juste de sa conscience, sans les juger ou essayer de les interpréter.

Cette charte éthique souhaite rendre attentif sur une qualité d'attitude, de travail et faire une différence dans la multitude de praticiens existants.

Cette charte concerne toutes les manifestations qu'un médium peut être amené à pratiquer, que ceci soit tant : en séance privée, séance publique, enseignement, guérison, transe, conférence, texte ou autres.

La médiumnité n'est pas utilisée comme une forme de distraction, de voyance ou/et arts divinatoires. Toute participation à des spectacles ludiques est proscrite.

A) **En tant que personne en évolution :**

1. Je continue à travailler sur ma propre évolution et mon développement personnel.
2. Je communique de manière respectueuse et harmonieuse avec toutes personnes du milieu de la médiumnité, quelque soit leur filière de formation. Chaque médium respecte toute autre personne exerçant le même travail sans la discréditer en aucune manière.
3. Je vis sainement et suis attentif (ve) que le fait de consommer drogues et/ou alcool avant et/ou pendant un travail de médiumnité, altère ma sensibilité. Je veille en tant qu'enseignant (e) à transmettre ceci aux élèves durant le temps des cours.
4. Je suis conscient (e) de ne pas détenir la vérité absolue et suis également conscient (e) d'appartenir à un Tout, que mes pensées, mes paroles et actions ont un impact sur celui-ci.

B) **En tant que médium :**

1. Je clarifie mon intention dans ma pratique de médium et respecte celle-ci.
2. Je pratique toujours une publicité honnête et juste sur la médiumnité, ses possibilités, ses limites. Je respecte la loi sur la propriété intellectuelle : je n'utilise pas la brochure, la publicité,

les informations de sites, ou autres, d'une autre personne à mes propres fins, à moins d'avoir son autorisation. Je cite toujours mes sources d'emprunt et/ou d'inspiration, d'information.

3. Je n'utilise pas le fichier d'adresses postales et mails des personnes concernant une activité liées à la médiumnité ou autres, à des fins publicitaires personnelles et/ou professionnelles, que je sois professionnel (le), élève et /ou la personne qui organise une/des activités (s) en médiumnité.
4. Je pratique un prix en adéquation avec le travail de médiumnité de la région où je vis. J'informe clairement des tarifs pratiqués. Je m'assure des possibilités financières du consultant et ne refuse pas une séance de médiumnité pour des raisons financières.
5. Je ne refuse jamais une séance de médiumnité sous des prétextes racistes, sociaux, religieux, origines ethniques, convictions politiques, handicaps, orientation sexuelle ou autres.
6. J'accepte qu'une personne refuse une séance ou se tourne vers un (e) autre médium, de même, si je ne suis pas en mesure de pratiquer une séance, je la dirige vers un (e) autre médium, en adéquation avec mon éthique.
7. Si je désire pratiquer la médiumnité en tant que professionnel (le), je m'engage à effectuer la formation nécessaire.
Je me tiens régulièrement informé (e) et si nécessaire complète ma formation.
8. Je me conforme aux règles fiscales en vigueur et à mes obligations en tant qu'indépendant (e).
9. Ma qualité de médium indique ma capacité à donner un travail de médiumnité, sous réserve d'autres formations à mon actif. Celles-ci ne font pas partie intégrante d'une séance de médiumnité.
10. Je suis conscient (e) de mes capacités et de mes connaissances, de leurs limites et des moyens à ma disposition, ainsi que des limites de la médiumnité. En cas de nécessité, je n'hésite pas à orienter la personne vers un autre praticien.
Je refuse une séance/un cours afin de ne pas profiter d'une situation où le consultant (e)/l'élève n'est pas capable de discernement.

C) En tant que médium, en relation avec le consultant :

1. L'intérêt et le bien être du consultant doivent toujours constituer un objectif prioritaire.
2. J'accueille la/les personne (s) dans un lieu de travail sain et adapté et j'ai une tenue vestimentaire respectueuse.
3. J'énonce clairement si je n'ai pas de réponse, ne ressent rien ou si je ne peux pas procéder à une séance. Je ne fais aucune promesse d'avoir tel ou tel contact.
4. J'explique clairement le déroulement d'une séance, dresse un résumé de la médiumnité et suis attentif (ve) aux croyances et peurs de la personne.
5. Je donne mes informations, simplement, sans théâtre, ni exagération.
6. Je suis attentif (ve) à ne pas créer de dépendance, je ne donne en règle générale, pas plus d'une séance de médiumnité par année à la même personne. Si la personne pour une raison spéciale, souhaite venir plus rapidement en consultation, je vois avec elle, la justesse de répondre à sa demande.

7. Le consultant (e) doit être majeur et capable de discernement. Si celui-ci est mineur (e), il devra être accompagné de son représentant légal. Je respecte ceci, même si les contacts avec le mineur ont lieu par mail, téléphone ou autre.
Je ne dois me sentir ni indispensable ni irremplaçable, je dois lutter contre un attachement trop exclusif, voir possessif.
8. Je n'exerce aucun pouvoir, ni harcèlement sur le consultant (e)/l'élève. Je ne me permets aucun geste déplacé, ni attouchements, je n'ai pas de relation intime avec le consultant (e)/l'élève. Lors de séances de soins, je ne demande pas au consultant (e)/l'élève de se dévêtir et lui demande le cas échéant, l'autorisation de le toucher en l'informant au préalable des gestes à effectuer, j'accepte et m'adapte à son refus.
9. Je veille que le consultant (e)/l'élève soit apte à rentrer chez lui (elle), si celui-ci (celle-ci) est touché (e). Je ne reste jamais avec un sentiment de malaise et en réfère à une personne qualifiée, si le consultant (e)/l'élève, est bouleversé ou déstabilisé.
10. Je ne donne pas de séance privée à une personne de ma famille ou à quelqu'un envers qui je pourrais rester difficilement neutre, mais lui suggère de consulter un autre médium en adéquation avec mon éthique. Je ne pratique pas par personne interposée.
11. Je respecte la confidentialité des informations reçues, je suis soumis (e) au secret professionnel. Je ne divulgue jamais le nom d'une personne ayant fait appel à mes services, sauf si j'ai son accord.
Lors d'une supervision entre professionnels, de l'enseignement et/ou conférence, démonstration publique ou autres, certains éléments peuvent être partagés, sans dévoiler l'identité de la personne, (avec ou sans son accord), mais sans que celle-ci soit reconnaissable.
Dans le cas de risques ou de mise en danger du consultant ou tierce personne, certains éléments peuvent être donnés aux autorités légales.
12. Je m'abstiens d'intervenir dans les affaires personnelles du consultant (e)/l'élève, de suggérer ou de lui donner des ordres.
13. Je ne pose pas de diagnostic et n'interfère en aucune manière dans le choix médical et/ou thérapeutique du consultant (e)/l'élève. Je ne prescris ni traitements médicaux, ni de médicaments. Je ne demande pas l'arrêt ou le changement de ceux-ci.
14. Je ne suis ni membre, ni sympathisant d'aucun mouvement ayant des pratiques sectaires.
15. Je mets à disposition de chaque consultant (e)/élève ou autre personne le contenu de la charte éthique.

La Suisse, octobre 2010.

Par Moniq Clerc

A handwritten signature in black ink, reading 'Moniq Clerc' in a cursive script.